**Avec CAP, sensibilisez vos salariés à la prévention des conduites addictives**

**A travers son nouveau kit de prévention sur l’hygiène de vie, la sécurité routière et la prévention des addictions dans le transport routier intitulé CAP (Conduites Addictives et Prévention), l’AFT propose aux entreprises du Transport-Logistique un dispositif de sensibilisation sans précédent. Gratuit et libre d’accès, tous ces outils sont désormais disponibles sur** [**le nouveau site web dédié CAP**](https://cap.aft-dev.com/)**.**

**Un site et des outils inédits**

CAP Transport et Logistique est une plateforme gratuite qui propose un kit clé en main composé de tous les outils de sensibilisation nécessaires à la prévention des conduites addictives destinés aux salariés des entreprises du secteur Transport-Logistique :

* une vidéo « immersion » sur le secteur d’activité avec des témoignages de professionnels du Transport et de la Logistique pour illustrer la réalité du risque addiction
* une vidéo « expert » qui présente les signes et les spécificités liés aux conduites addictives ainsi que les moyens pour agir
* 3 films d’animation sur le risque addiction par secteur d’activité : Transport marchandises, Transport voyageurs et Logistique
* 7 films d’animation de sensibilisation sur les dangers et les effets potentiels de ces pratiques addictives à savoir l’alcool, le cannabis, les écrans, les médicaments, et l’impact du travail sur le sommeil et sur l’alimentation.

**Deux parcours de découverte**

Afin de bénéficier au mieux des outils de ce dispositif, deux parcours sont proposés :

* Le **dispositif CAP** ouvert à tous, où chaque salarié.e peut librement accéder aux différents supports proposés à sa convenance
* Le **dispositif CAP+** qui nécessite que le salarié visionne l’ensemble des vidéos et films d’animation et réponde à des quizz dans le but de recevoir une attestation de suivi. A cet effet, une application mobile est également proposée pour assurer un suivi de manière individuelle et anonyme.

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche de sensibilisation auprès de leurs salariés, des supports de communication dédiés (disponibles auprès des Délégués Régionaux de l’AFT ou en s’inscrivant directement sur [le site CAP](https://cap.aft-dev.com/entreprise/)) ont été créés :

* Une plaquette de présentation du dispositif
* Un guide sur les premiers pas pour impulser une démarche de prévention des conduites addictives
* Une affiche pour communiquer sur le dispositif
* Un flyer à diffuser en interne auprès des salariés

***A propos de l’AFT :***

*Créée en 1957, l’AFT est l’organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d’autrui) ou privé (compte propre). Présente sur l’ensemble de la France métropolitaine, l’AFT assure sa mission générale de développement de la formation en cofinançant des formations, en appuyant le système éducatif, en informant et en orientant les publics divers vers les métiers et formations du secteur (*[*www.choisis-ton-avenir.com*](http://www.choisis-ton-avenir.com)*), en créant des contenus de programme pour les enseignant.e.s et les formateur.trice.s, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en produisant des indicateurs de l’emploi et de la formation.* [*www.aft-dev.com*](http://www.aft-dev.com)